

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

La transition énergétique : danger sur l'hydraulique

- Economie -

Date de mise en ligne : mercredi 17 décembre 2014

Démocratie & Socialisme

Nous reproduisons ici un article de notre camarade Bernard Grangeon paru dans le [numéro 219 de la revue *Démocratie & Socialisme*](#).

Le système électrique de notre pays contribue à la sécurité de l'approvisionnement, et au développement économique des territoires. **La mise en concession des ouvrages hydrauliques à travers la mise en concurrence par appels d'offre est une vision libérale dangereuse pour la production et la distribution de l'électricité.**

Les barrages hydrauliques sont essentiels pour garantir une énergie d'autonomie. Ils :

- ▶ **constituent le seul segment de la production électrique qui permet de stocker l'énergie.**
- ▶ **absorbent les pics de consommation** grâce à sa flexibilité et sa réactivité,
- ▶ **permettent le développement des énergies solaires et éoliens** qui elles sont intermittentes
- ▶ **garantissent la capacité de production** du parc de production lors des périodes de maintenance des réacteurs nucléaires
- ▶ **servent par la gestion de l'étiage** à refroidir les installations nucléaires en période de sécheresse.
- ▶ **créent une réserve de sécurité nationale** pour faire face aux aléas de la production.

Aucun pays au monde ne s'est lancé dans la concession simple. Les plus libéraux ont mis en place des barrières à l'utilisation de cette énergie.

Quelle va être la position définitive du Gouvernement pressionné par les libéraux de Bruxelles ?

La mise en concession ouvrirait ces installations à une concurrence redoutable, et ce à un niveau international, notamment québécoise.

La continuité de desserte, sa pérennité, la péréquation tarifaire militent pour être contre la mise en concessions des ouvrages hydrauliques. Un détricotage du système intégré de l'électricité français n'est pas admissible. **Elle s'oppose à la Commission européenne.** Sa politique libérale fragilise les infrastructures Indispensables à la vie de tous les territoires.

La péréquation des territoires urbains ruraux est menacée. À la concurrence débridée s'ajoute la fin du Fonds d'amortissement des charges d'électrification (Face), institué sous le Front populaire. À sa place **un compte d'affectation spéciale (CAS-FACE) a été constitué** sous le contrôle de l'État (DIGEC). **Erdf à travers les Syndicats intercommunaux d'électricité et du gaz (Sieg) a perdu toutes ses prérogatives sur la gestion de ce fonds.** La disparition de ce fonds dédié est indispensable pour l'aménagement territorial des réseaux urbains et ruraux. Cette politique met, à terme, en danger la politique tarifaire contenue dans les tarifs réglementés. Affaiblir la mission concessionnaire d'EDF a un seul but : libéraliser le marché de l'électricité.

Aussi, la construction d'un pôle public pour l'énergie est indispensable.

Le projet de loi sur la transition énergétique prévoit le maintien en volume de la production d'énergie d'origine nucléaire au niveau de l'émission actuelle, et réalisée par les 58 réacteurs nucléaires d'Edf. Cet objectif est assorti de règles de sécurité renforcées. Cette mesure est un minimum pour assurer le développement économique de la France. La compétitivité de l'industrie, un prix de vente raisonnable du KWh aux usagers, la réduction des émissions de CO2 vitale pour la problématique climat **imposent un plan énergétique équilibré et raisonné.** Une place non planifiée aux énergies dites renouvelables et à son organisation libérale est incohérente, coûteuse, et ne permet pas

de maintenir une fourniture de qualité au meilleur prix.

La mise en oeuvre du service public nous concerne. Elle est indissociable pour la sécurité d'approvisionnement, l'emploi.

La réappropriation sociale du secteur de l'énergie doit devenir un des combats de la gauche.